



AVIS PUBLIC

Adoption du Budget 2020 et du Programme triennal d'immobilisations

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse), que conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée exclusivement pour l'adoption du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 se tiendra **le mercredi 18 décembre 2019 à 19 h**, à la salle du Conseil située au 3^e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 9^e jour de décembre 2019.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière